



Négociation d'un accord de groupe

ACTE 1



cgtntnsnr.com

En pleine crise économique ! Comme le dit notre Direction.

La Direction a convoqué les organisations syndicales pour négocier ou simplement valider le principe de négocier dans l'avenir au niveau du groupe Alpes, Ales.

➔ *Ce n'est sûrement pas pour améliorer nos conditions de Vie et de Travail....*

➔ *On imagine mal la direction le faire, vu le traitement qu'elle nous inflige pendant cette période de chômage partiel !!!*

En effet :

La loi prévoit que les accords de groupe ou interentreprises peuvent se substituer aux accords d'entreprise.

L'employeur pourra donc choisir de négocier là où le rapport de force lui est le plus favorable.

Désormais, comme l'accord d'entreprise, l'accord de groupe peut donc déroger à l'accord de branche Métallurgique, excepté sur les thèmes réservés à la branche (salaires minima, classifications, garanties collectives de protection sociale complémentaire, prévention de la pénibilité, égalité entre femmes et hommes, mutualisation des fonds de la formation professionnelle).

Est-ce nécessaire de le préciser :

La porte est ouverte pour revoir l'ensemble des accords existants dans l'entreprise.

L'inversion de la hiérarchie des normes est engagée et les mauvais coups vont tomber !! Nous l'avons malheureusement annoncé ces dernières années, pendant nos heures d'informations !

Ce nouveau procédé permet aussi de consolider la CFDT qui avec 30% des voix pourra valider seule tous les accords, la CGT nous pesons tout juste 10%.

Le jeu démocratique est ainsi fait, il faudra vous en souvenir, il n'y a pas de fatalité !

L'objectif semble clair :

La direction négociera sur le même thème un accord unique.

Lorsqu'un accord sera conclu dans le groupe il se substituera aux conventions collectives ou aux accords conclus antérieurement ou postérieurement dans les deux entreprises.

Pendant plus de la moitié de la réunion, la forme a primé sur le fond comme d'habitude et l'intérêt du syndicat réformateur n'a été que de savoir : qui paiera les déplacements, l'hôtel, le restaurant et à combien ils pourront venir pour soi-disant négocier !!!

Pour la CGT nous avons demandé la mise en place d'un Comité de Groupe qui serait plus réaliste et rappelé notre attachement à notre convention Collective de la métallurgie et à nos Accords obtenus depuis plus de 100 ans !

**Qu'il faille les dépoussiérer, oui, mais pour avoir mieux !
Les balayer d'un revers de main : sûrement pas !**

Vous l'aviez imaginé comme ça, le jour d'après?!